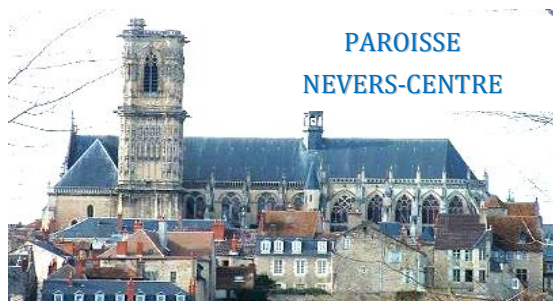




Dimanche 4 juin 2017
Dimanche de la Pentecôte

Bulletin N° 1081

LA PROMESSE DU SALUT ETERNEL PORTEE AUX CONFINS DE LA TERRE

Au temps de Jésus, on célébrait déjà la Pentecôte, cinquante jours après la Pâque pour rappeler le don de la Loi fait par Dieu à Moïse, sur la montagne du Sinaï. En effet, la Pâque juive et notre Pâque tirent leur origine de la pâque ou repas des azymes (pain non levé) mangé en toute hâte par les Hébreux, peu avant qu'ils soient poussés à fuir par Pharaon, roi d'Égypte. C'était le 14 de nizan, premier mois de l'année juive (notre mois de mars), sur recommandation de Dieu à Moïse. Pour délivrer son peuple de l'esclavage d'Égypte, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob infligea de dures épreuves appelées "les douze plaies" d'Égypte à Pharaon et à son peuple. La dernière, la mort des premiers-nés de l'homme et du bétail, décida le roi d'Égypte à chasser les Hébreux de son pays. Ceux-ci partirent nombreux, de nuit. Moïse marchait en tête avec son bâton, et Dieu leur montrait la direction à suivre par une colonne de feu. Il avait choisi la période de pleine lune de ce premier mois appelé aussi mois d'Habib (le premier épi mûr devait être offert à Dieu) pour qu'ils voient où poser les pieds, dans leur fuite. C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans l'Église latine, la date de Pâques se calcule toujours à partir de la pleine lune du mois de printemps. Les enfants d'Israël marchèrent plusieurs jours avant d'arriver à la mer. Après la traversée miraculeuse de la mer Rouge, ils marchèrent encore longtemps pour arriver enfin en face du mont sacré, la montagne du Sinaï. C'était au troisième mois, soit cinquante jours après leur sortie d'Égypte. Dieu transmit les Dix commandements ou Paroles de la Loi au peuple par la médiation de Moïse. Et comme le peuple avait dit « oui » à la Loi donnée par Dieu, l'Alliance fut conclue entre Dieu et son peuple au Sinaï, dans le sang des bêtes.

Pentecôte est toujours célébrée un dimanche, mais sa date dépend de celle de Pâques, ce qui fait de Pentecôte, le satellite de Pâques. La fête juive de la Pentecôte (la "Chavouot", en hébreu) se déroule "sept semaines entières" ou cinquante jours jusqu'au lendemain du sabbat, après la fête de la Pessah (Pessah, Pâque). Elle puise ses origines dans une fête célébrant les moissons et devient, progressivement, la célébration de l'Alliance conclue au Sinaï entre Dieu et le peuple qu'il avait choisi.

Les Actes des Apôtres situent explicitement lors de cette fête juive le récit où les premiers disciples de Jésus de Nazareth reçoivent l'Esprit Saint et une inspiration divine dans le Cénacle de Jérusalem : des langues de feu se posent sur chacun d'eux, ce qui permit aux disciples de s'exprimer dans d'autres langues que le galiléen. Le bruit entendu comme un violent coup de vent et l'image du feu rappellent les théophanies ou manifestations divines sur la montagne du Sinaï. La tradition chrétienne perçoit et présente la Pentecôte comme la réception du don des langues qui permet de porter la promesse du salut éternel aux confins de la terre, ainsi que semble l'attester l'origine des témoins de l'événement, issus de toute la diaspora juive : ils étaient stupéfaits, nous dit le récit, en entendant les disciples de Jésus parler dans toutes les langues ; ils disaient : « Ces gens qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens ? Comment se fait-il que chacun de nous les entende dans son propre dialecte, sa langue maternelle ? Parthes, Mèdes, Élamites, Romains de passage, Juifs de naissance et convertis, Crétois et Arabes, tous nous les entendons parler dans nos langues des merveilles de Dieu. ». L'Église du Christ, le peuple de la Nouvelle Alliance scellée dans le Sang de Jésus, naît donc sur le socle (de la souche) du peuple de l'Ancienne Alliance conclue au Sinaï. Le premier grand discours de Pierre sur l'événement va instruire son auditoire occasionnel sur la personne de Jésus et sa mission sur terre comme le Messie promis à Abraham, Isaac et Jacob et que le peuple élu attendait avec ferveur.

Père Marc MFOUTOU

LA VIE PAROISSIALE

- **Dimanche 4 juin** → 11 h **Dimanche de la Pentecôte**
Confirmation d'adultes, à la cathédrale
- **Lundi 5** → 18 h 30 à 20 h Répétition de la chorale, 6, rue Abbé-Boutillier
- **Mardi 6** → 18 h 30 à 19 h 30 Adoration du Saint-Sacrement,
à la chapelle de L'Espérance
- **Jeudi 8** → 15 h 30 Récitation et méditation du chapelet,
dans la chapelle de l'Espace Bernadette
- **Dimanche 11** **Dimanche de la Sainte Trinité**

CETTE SEMAINE

Ont été baptisés

Roxane et Antonyn FOUILLIT
Raphaël BOMBLET
Alice PACTON-GODÈRE
Agate GENE

A rejoint la Maison du Père

Jeannette CRÉTIN

HORAIRES DES MESSES

Samedi 3 juin	Dimanche 4 juin	Samedi 10 juin	Dimanche 11 juin
11 h → Monastère de La Visitation (à 18 h, vêpres) 11 h 45 → Espace Bernadette 18 h → Église Saint- Pierre (messe dominicale)	8 h 30 → Monastère du Carmel 10 h → Espace Bernadette 11 h → Cathédrale 18 h 30 → Monastère de La Visitation (à 17 h 45, vêpres)	11 h → Monastère de La Visitation (à 18 h, vêpres) 11 h 45 → Espace Bernadette 18 h → Église Saint- Pierre (messe dominicale)	8 h 30 → Monastère du Carmel 10 h → Espace Bernadette 11 h → Cathédrale 18 h 30 → Monastère de La Visitation (à 17 h 45, vêpres)

Bien noter...

- **SERVICE DES MONIALES DE FRANCE.** L'assemblée générale du service des Moniales de France se déroulera du mardi 6 au vendredi 9 juin, à l'Espace Bernadette. Tous les ordres monastiques seront représentés.
- **CONSEIL PRESBYTÉRAL.** Le Conseil presbytéral se réunira mardi 6 juin, de 9 h 30 à 16 h, à la Maison du diocèse.
- **EAP et CPP.** Les équipes d'animation pastorale (EAP) et du conseil pastoral paroissial (CPP) se réuniront pour la fin de l'année pastorale, mercredi 7 juin, à 19 h, au presbytère, 3, avenue Marceau.
- **PREMIÈRE COMMUNION.** Les enfants du catéchisme seront en retraite mercredi 7 juin, à partir de 15 h, à la Maison du diocèse. Il est demandé aux prêtres disponibles de venir, à partir de 16 h, confesser les enfants qui recevront la première communion dimanche 11 juin, à 11 h, à la cathédrale.
- **BAPTÊME DES ENFANTS.** Le baptême des enfants en âge scolaire sera célébré samedi 10 juin, à 10 h, à l'église Saint-Pierre.
- **MUSIQUE.** Les élèves de clarinettes du Conservatoire de Nevers se produiront dimanche 11 juin, de 13 h 30 à 18 h, à l'église Saint-Étienne.



PAROLES DE NOTRE PAPE FRANÇOIS À MÉDITER

« N'aie pas peur de demander pardon à Dieu. Il ne se fatigue jamais de nous pardonner. Dieu est pure miséricorde »

« Seigneur, enseigne-nous à sortir de nous-mêmes. Enseigne-nous à sortir dans les rues pour manifester ton Amour »

« Marie, Mère de Dieu, prie pour nous pécheurs, et guide-nous sur la voie qui conduit au Ciel. »

PASTORALE DES RECOMMENÇANTS...

AVEC VOUS



Ils ont été baptisés, ont connu le catéchisme, peut-être le mariage à l'église, mais aujourd'hui, ils vivent éloignés de toute pratique religieuse. On les appelle des chrétiens non pratiquants.

Un jour, à la suite d'un événement heureux, ou malheureux, ils se posent des questions existentielles : « Dieu, où est-il ? Peut-il éclairer ma vie ? » Ils cherchent une réponse. Certains se tournent alors vers cette Église de leur enfance. La pastorale des Reconnués, service créé par notre évêque, est là pour les écouter et les aider à découvrir qui est Jésus-Christ.

Site internet et messagerie, affiches visibles dans les églises (et d'autres lieux comme la Maison du diocèse ou l'Accueil Saint-Pierre), flyers à disposition... les moyens d'informations existent mais les destinataires ne fréquentent pas l'église lors des ouvertures dominicales.

L'invitation à prendre contact avec la pastorale des Reconnués ne leur parviendra que par les **paroissiennes et paroissiens**. Et là apparaît, pour nous chrétiens, une possibilité de répondre aux appels, de notre pape François et de notre évêque, Thierry, à **devenir missionnaires**. Tout simplement, en prenant un flyer que vous remettrez à la personne de votre environnement familial, professionnel ou amical que vous sentez apte à recevoir ce document d'évangélisation.

CONTACTS : Pastorale des Reconnués
Jean et Françoise Chicard - Tél. 06 81 39 91 66 ou 06 24 80 00 50